

Analyse/Diagnostic

En Suisse, ce qui détermine si une région est en zone de campagne ou en zone périphérique, ce sont les statistiques : un groupe de communes, qui ont ensemble au moins 20'000 habitants, ainsi qu'une agglomération d'au moins 10'000 habitants, sont dites «urbaines». Sur le plan social, culturel, ou de l'espace habitable, le passage des régions de campagne aux régions urbaines se fait de plus en plus facilement.

La zone de campagne, quant à elle, est divisée en diverses catégories qui exigent chacune leur plan d'aménagement du territoire :

- La zone périurbaine, où la mobilité exige du terrain et de l'espace.
- La zone périphérique, qui se trouve entre les zones industrialisées et les zones de campagne; elle lutte pour sa survie.
- La zone alpine et les centres touristiques qui se trouvent confrontés à des exigences et des demandes particulières (p.ex. la conservation du paysage).

Par zone périphérique, nous entendons les régions périphériques de campagne et les zones alpines.

75% de la population habite les cités. A peine 2% habite la zone périphérique de campagne, et c'est là que se concentrent plus de 10% des communes politiques suisses.

Les régions périphériques sont financièrement soutenues par la Confédération (par le biais des subventions aux paysans de montagne, par l'établissement d'entreprises dépendantes de la Confédération, par le financement d'infrastructures). La situation financière de la Confédération a conduit à des restrictions budgétaires, et à des rationalisations sensibles. Dans ces zones périphériques, de plus en plus de postes de travail se perdent. A plus ou moins long terme, il y aura un dépeuplement, tandis que la charge financière augmentera.

Objectifs

Le développement de ces zones tient compte le mieux possible des besoins de leur population et établit des priorités. La concentration de l'infrastructure le long des artères principales ne doit pas amener à l'exode rural. Le maintien des transports publics, des services publics (Poste, télécommunications, etc.), et l'approvisionnement en énergie des régions de campagne restent des tâches de la Confédération.

Dans les régions périphériques, un développement réaliste et innovant vise le développement durable. Ces régions ne doivent pas devenir des «parcs de loisirs pour citoyens». Dans les zones de campagne, il faut maintenir l'ensemble des écoles, même si la population scolaire est restreinte.

Propositions de solutions

- Il est nécessaire de coordonner les divers acteurs politiques, et d'instaurer un dialogue entre les agglomérations et les régions périphériques.
- Les régions périphériques profitent de toutes les occasions de se rapprocher. Les fusions se font dans la plus grande prudence, avec une volonté populaire prépondérante.
- La loi sur le développement du territoire des régions périphériques doit être adaptée de façon à ce que des idées novatrices et l'esprit d'entreprise puissent s'y développer. Il faut avoir le courage de commencer des activités professionnelles de longue durée dans les régions de campagne !
- L'eau, l'électricité, les transports et les télécommunications (radio/télévision, téléphonie, Internet) sont des infrastructures qui appartiennent aux services publics, même dans les régions périphériques et de campagne. Si nécessaire, ces infrastructures sont subventionnées.

Remarques

La concentration de populations en zone urbaine engendre de plus en plus de problèmes sociaux : pauvreté, vandalisme, violence, intégration, et autres difficultés du même ordre. Le maintien des zones périphériques est indispensable. Dans les régions touristiques alpines, un développement incontrôlé des appartements de vacances occupés seulement quelques semaines par année a des conséquences fâcheuses à long terme.